AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2894
FR0012757854-FS1216

12 décembre 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 décembre 2017, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l.[1] (1 rue Hildegard von Bingen, L-1282 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 décembre 2017, indirectement par l'intermédiaire de la société Clayax Acquisition Luxembourg 5 S.C.A.[2] qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SPIE SA et ne plus détenir indirectement aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SPIE SA hors marché dans le cadre d'un placement privé.

[1] Détenue à 78,79% par des fonds contrôlés, gérés ou conseillés par Clayton, Dubilier & Rice, 21,21% par des fonds contrôlés, gérés ou conseillés par Ardian.
[2] Contrôlée par Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à r.l.